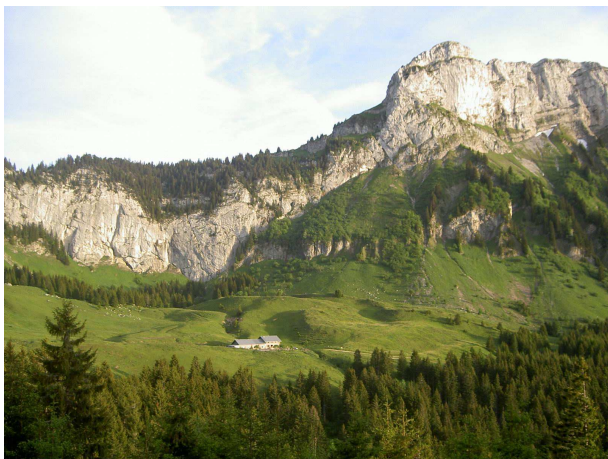


## Protection des zones humides de la commune

La Roche-sur-Foron a la chance de compter sur son territoire des zones humides. Ces terrains, inchangés depuis plusieurs milliers d'années, se gorgent d'eau et jouent le rôle d'éponges naturelles. Ils accueillent en outre une faune et une flore particulières qu'il convient de protéger. Ils permettent de réguler les cours d'eau avoisinants lors des fortes pluies. Ils jouent enfin un rôle de filtres naturels. Ces zones connaissent actuellement de forts reculs et disparaissent petit à petit. Leur protection a fait l'objet d'un plan d'action au niveau européen.

La municipalité rochoise a demandé la protection de ces zones. Elle a obtenu du préfet un arrêté de biotope, permettant de les classer en zones protégées. Un plan d'action a été adopté afin de les réhabiliter.



Tourbières de Balme

### 2001

Adoption d'un arrêté préfectoral de biotope pour la tourbière de Balme, zone humide connue sur la commune

### 2002

Inventaire des zones humides de la commune afin de les classer en zones protégées dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme

### 2003

Diagnostic des zones humides de la commune afin d'en apprécier l'état et recenser la faune et la flore qui y vit

### 2004

Mise en place d'un plan de gestion afin de réhabiliter les zones humides  
Réflexion sur l'acquisition d'une zone humide ayant un intérêt pédagogique

2005 Mise en place d'un programme de réhabilitation pour chacune des autres.

Février 2006 Acquisition d'une des zones humides, située à Montizel, dans le hameau de Lavillat.